

M. Chami appelle les opérateurs économiques de l'Oriental à tirer profit des programmes d'appui aux entreprises

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 14-02-2010 11:55:59

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles technologies, M. Ahmed Reda Chami, a appelé les opérateurs économiques de la région de l'Oriental à tirer profit des programmes d'appui aux entreprises, notant que la contribution de cette région dans l'industrie nationale reste limitée à 3%.

La région de l'Oriental qui compte quelque 361 établissements industriels avec une production évaluée à 9,85 millions de dirhams (3%) et des exportations qui se chiffrent à 1,11 MDH (1%) jouit d'importantes potentialités, notamment en matière de ressources humaines, a ajouté M. Chami qui intervenait lors d'une rencontre organisée, vendredi soir à Oujda, dans le cadre des journées régionales de l'industrie. Il a souligné que cette région pourra jouer un rôle le plus important dans ce domaine et en termes de compétitivité.

Notant que l'effectif total des établissements industriels que compte cette région s'élève à 7.973 employés, le ministre de l'Industrie et du Commerce a fait remarquer que les industries métalliques et métallurgiques occupent une place importante dans la région de l'Oriental.

Pour ce qui est du bilan d'appui aux petites et moyennes entreprises de la région, il a fait savoir que 17 entreprises, soit 6% des entreprises en activité, ont bénéficié de 24 actions pour un budget global de 2,8 millions de dirhams.

Il a tenu à rappeler à cette occasion que les journées régionales de l'industrie, initiées autour de la thématique "compétitivité des PME", ont pour objectif de promouvoir les programmes d'appui aux entreprises à travers la présentation détaillée des chantiers lancés depuis la signature en février 2009 du Pacte national pour l'émergence industrielle (PNEI 2009-2015).

Scellé entre le gouvernement, le groupement professionnel des banques et la CGEM, le PNEI s'inscrit dans le cadre de la nouvelle stratégie dédiée à la modernisation de l'économie nationale. Il englobe 111 mesures portant sur trois axes majeurs (métiers mondiaux du Maroc, compétitivité des entreprises et gouvernance et exécution).

L'enveloppe budgétaire consacrée à la réalisation des différentes mesures du pacte s'élève à 12,4 MMDH, dont 34% alloués à la formation et aux ressources humaines et 24% à l'incitation à l'investissement, a expliqué le ministre, mettant l'accent sur l'intérêt accordé par l'Etat au développement de la compétitivité des entreprises et à l'amélioration de leur productivité, ainsi qu'à la création de nouvelles entreprises.

Conscients des enjeux et de l'urgence à renforcer le tissu des PME, qui demeure fragile, fragmenté et généralement figé, a dit M. Chami, l'Etat, le privé et les banques sont engagés sur des programmes d'actions communs visant à renforcer la compétitivité de la PME tout au long de son

cycle de développement.

Il a notamment mis l'accent dans ce sens sur les objectifs et les leviers d'actions des programmes Imtiaz et Moussanada, sur les objectifs escomptés des plateformes industrielles intégrées, ainsi que sur l'amélioration du climat des affaires, la création des zones d'activités économiques (ZAE) et la réhabilitation des zones industrielles (ZI).

Les espaces d'accueil industriels dans la région de l'Oriental seront renforcés par la création de la technopole d'Oujda (107 Ha), l'agropole de Berkane (100 Ha), le parc industriel de Selouane (1ère tranche, 44 Ha) et la pépinière d'entreprises Ghar Al Baroud à Oujda (2.800 m2), a indiqué M. Chami, relevant que l'offshoring et l'agro-industrie sont des créneaux prometteurs.

Pour sa part, le président de la CGEM, M. Mohamed Horani, a souligné que le pacte national pour l'émergence industrielle qui symbolise parfaitement le partenariat exemplaire qui lie le public et le privé consacre une place importante aux ressources humaines et à la responsabilité sociale des entreprises.

Pour atteindre les objectifs dudit pacte, une attention particulière doit être accordée aux PME qui constituent une part importante du tissu économique marocain avec plus de 95 pc des entreprises, a-t-il dit dans une allocution lue en son nom, estimant que "l'arsenal de modernisation des entreprises doit être redynamisé pour accompagner la PME tout au long de son cycle de vie et lui permettre d'atteindre une compétitivité suffisante afin d'évoluer dans un marché globalisé".

M. Horani a appelé les acteurs concernés à se mobiliser et à revisiter ledit pacte en tenant compte de la conjoncture mondiale actuelle et son impact sur l'économie nationale, ainsi que les stratégies nouvellement lancées par le Maroc, plus particulièrement le plan Maroc Numeric.

Pour sa part, le Wali de la région de l'Oriental et gouverneur de la préfecture d'Oujda Angad, M. Mohamed Ibrahim, a souligné que l'initiative royale pour le développement de la région de l'Oriental, annoncée par SM le Roi en mars 2003, a mis en place les infrastructures nécessaires permettant à la région d'être compétitive et très porteuse.

Notant que la région présente un attrait indéniable pour les investisseurs, M. Ibrahim s'est félicité de la prise de conscience et de confiance qui est en train de se développer dans cette région.

Les journées régionales de l'industrie sont organisées par le ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles technologies, la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) et l'Agence nationale pour la promotion de la petite et moyenne entreprise (ANPME).

MAPF